

Le Kannadig

Plomelin
Ploveilh



ÉDITO • PENNAD STUR

Comme chacune et chacun peut s'en douter, la traditionnelle cérémonie des vœux proposée habituellement à l'espace Kerne n'aura pas lieu en ce début d'année. L'explication tient bien évidemment au fait que la situation sanitaire que nous traversons ne nous permet pas de l'organiser dans des conditions acceptables, tant cet épisode inédit bouleverse nos vies et nos habitudes.

En règle générale, le mois de janvier est l'occasion pour une municipalité de présenter son bilan et ses projets. Cette fois la forme sera sensiblement différente.

Pour ce qui concerne Plomelin, depuis les élections municipales du 15 mars 2020, le bilan est essentiellement caractérisé par les efforts de la commune, de ses élus et des agents de tous ses services, pour apporter à chaque Plomelinoise et à chaque Plomelinois des conditions de vie qui, si elles n'ont pas pu être optimales, sont dans l'ensemble restées satisfaisantes. Dans le respect des règles définies par le gouvernement, la municipalité a eu à cœur de ne pas imposer de contraintes supplémentaires à celles auxquelles

nous étions soumis mais au contraire de jouer un rôle de facilitateur et d'accompagnateur quand cela lui était possible.

S'agissant des projets présentés pendant la campagne électorale, chacun comprendra qu'ils ont pour la plupart été ralentis par la situation actuelle mais il est important d'insister sur le fait qu'ils ne sont pas abandonnés pour autant, bien au contraire. Ce temps de réflexion supplémentaire dont nous disposons va nous permettre de confirmer que les orientations que nous vous avons proposées correspondent bien à vos attentes.

Bien malin celui qui peut dire à quoi 2021 ressemblera mais une chose est sûre, l'humanité a toujours réussi à s'adapter, alors faisons lui confiance. Pour ce qui me concerne, je suis de nature optimiste et présente mes meilleurs vœux de bonheur et bien évidemment de santé à toutes et à tous pour cette nouvelle année.

Prenez tous bien soin de vous et de vos proches.

Dominique Le Roux.

La séance a débuté par une minute de silence en hommage à l'ancien Président Valéry Giscard d'Estaing (1974-1981), décédé le 2 décembre 2020.

Modifications de commissions

Désignation de M. Yann Paulet au sein de la commission environnement

Retrait de Mme Anne Dessalais-Paulet de la commission environnement et confirmation de sa désignation à la commission urbanisme et agriculture.

FINANCES

Dotations d'équipement des territoires ruraux (DETR)

Accord pour les travaux de réfection des couvertures de la salle socioculturelle et de la salle de tennis de table et le remplacement des huisseries de l'école Lucie Aubrac et de la salle du Conseil municipal.
Approbation d'une demande de subvention au titre de la DETR 2021 pour ces travaux.

Décision modificative n°1

Approbation de la décision modificative n°1 au budget principal (régularisation d'écritures comptables en accord avec la Trésorerie de Quimper municipale).

Annulation de loyers professionnels pendant le second confinement

Vote de l'annulation d'un mois de loyer pour la location de deux locaux propriétés de la commune (R' Touch 29 et Fééryflore).

Ouverture par anticipation de crédits pour 2021

Autorisation d'ouverture en investissement de crédits budgétaires pour un montant de 215 450,00 € en attendant le vote du budget 2021.

Créances irrécouvrables et éteintes

Approbation de l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables pour un montant de 2 481,88 € et de l'admission de créances éteintes pour un montant de 800,10 €, selon l'état transmis par le Trésorier.

Revalorisation des tarifs communaux

Approbation des augmentations des tarifs des concessions dans le cimetière, des locations de salles, des droits d'occupation du domaine public et des travaux de reprographie avec effet au 1^{er} janvier 2021. Ces tarifs n'avaient pas été actualisés depuis 2016, voire 2012 pour certains.

URBANISME

Cession d'une parcelle hent Traon ar Vorc'h

Vote de la cession d'une habitation à réhabiliter sur une parcelle de 247 m² (6 abstentions de Plomelin ensemble).

Dénomination de voies

Lieu-dit Kervevenn : hent Ti an Aod.
Secteur de Kerveo : impasse Kerveo.

TRAVAUX

Convention avec le SDEF 29

Acceptation du projet de réalisation des travaux d'effacement des réseaux basse tension et télécommunication au Korroac'h présenté par le Syndicat départemental d'électrification et de la participation communale estimée à 1 704,00 €.

VIE ASSOCIATIVE

Subvention exceptionnelle

4 000 € à l'association des Meuniers de Rossulien afin de participer à l'équilibre du budget investissement.

RESSOURCES HUMAINES

Contrat d'assurance des risques statutaires

Accord pour la remise en concurrence par le Centre de gestion du Finistère du contrat de groupe d'assurance des risques statutaires des agents.

Sauf mention contraire, toutes les délibérations précitées ont été votées à l'unanimité.

QUESTION ORALE

Retrait des coussins berlinois hent A. Massé

En réponse à la question d'Érick Schwartz pour la minorité, Sandrine Even, adjointe à la communication a expliqué que les propositions des riverains de hent Alexandre Massé pour ralentir les véhicules au carrefour avaient été étudiées par les services techniques puis débattues par la majorité réunie en séance sans qu'aucune ne soit retenue. La décision a été d'attendre les préconisations des experts du CEREMA avant toute nouvelle installation à cette intersection.

En effet, la question de la vitesse et des priorités entre usagers de la route est prégnante partout dans la commune ; des aménagements d'ensemble doivent être étudiés afin d'éviter le principe des vases communicants.

Le compte rendu complet de la séance peut être consulté sur le site de la commune : www.plomelin.bzh, menu « mairie pratique », rubrique « le conseil municipal ».

ENTREPRISES ET SERVICES . EMBREGEREZHIOÙ HA GWAZEREZHIOÙ

SOUTIEN À LA RÉOUVERTURE DES RESTAURANTS

Lors de sa séance du 3 décembre 2020, le Conseil communautaire de Quimper Bretagne Occidentale a voté un vœu pour la réouverture des restaurants avant la date prévue du 20 janvier. Il propose une

approche territoriale différenciée sur la base de critères sanitaires objectifs en coordination avec l'Agence régionale de santé.

En lançant le projet **Circulation et sécurité à Plomelin**, la municipalité a pour objectif de pacifier la circulation automobile, cycliste et piétonne dans un souci de cohérence et de cohabitation des modes de déplacement.

La vitesse jugée excessive des véhicules, la priorité aux intersections systématique instaurée dans le bourg puis en partie retirée, la cohérence des équipements selon les lieux, la sécurité des cyclistes et des piétons nous conduisent à revoir le plan de circulation.

Par ailleurs, l'évolution de la commune, par ses nouveaux lotissements, ses différents centres de commerce et les nouvelles habitudes de vie plus vertes sont à prendre en considération.

Le **CEREMA** (Centre d'étude et d'expertise sur les risques, l'environnement et l'aménagement), cabinet d'expertise indépendant, a été retenu pour mener l'étude sur le plan de circulation de la commune.

Projet citoyen

L'équipe municipale propose une démarche participative de concertation des habitants sur toute la durée du projet, de l'identification des points les plus sensibles jusqu'au choix des solutions.

Un groupe de travail sera constitué d'un panel représentatif de tous les secteurs de la commune.

Planning du projet :

- **décembre 2020** : lancement et organisation du projet, **consultation des habitants** ;
- **décembre 2020 à février 2021** : diagnostic des groupes de travail par quartier ;
- **janvier à mars 2021** : étude du CEREMA, plan de circulation et construction des solutions ;
- **mars à mai 2021** : choix des solutions et mise en place de solutions pilotes ;
- **à partir de juin 2021** : déploiement des solutions selon calendrier et financement.

Le périmètre géographique du projet couvre toute la commune, le bourg, les hameaux et les grands axes d'accès au bourg dont la route départementale des Châteaux et la route de Pont-l'Abbé.

Le périmètre fonctionnel couvrira la vitesse et la priorité dans les croisements mais aussi le partage des voies avec les cyclistes, les piétons et les engins automobiles de grande taille.

Ce projet permettra de faire un pas en avant sur les attentes des Plomelinois de création de voies cyclables, de développement des sentiers piétons et de dynamisation du bourg

Si vous souhaitez y contribuer, faites-vous connaître en mairie.

MODERNISATION DE L'IDENTITÉ VISUELLE DE LA COMMUNE . ARNEVESAT NEUZ HEWEL AR GUMUN



Le logo de la commune datait du début des années 1990. Il est constitué d'éléments emblématiques, à savoir l'Odet représenté par un sillon bleu, la campagne figurée par un arbre vert, un château pour symboliser l'histoire et le patrimoine,

associés à la première lettre du nom de la commune. Par la suite, l'inscription **Plomelin // Ploveilh** est venue s'ajouter à ce motif graphique.

L'idée de cette nouvelle charte graphique est née de la volonté de moderniser et de dynamiser ce logo ainsi que de le rendre plus facile d'usage, tout en conservant son identité, totalement en adéquation avec celle de la commune. De plus, outre l'existence de ce logo, la ville ne possédait pas de réelle charte graphique permettant de régir les usages de ce logotype, ni de décliner l'identité visuelle de Plomelin sur l'ensemble de ses supports de communication.

Ainsi, désormais, cette nouvelle charte graphique

a pour ambition d'offrir à la commune une identité visuelle complète qui lui ressemble davantage : une ville qui grandit harmonieusement, fière de son patrimoine naturel qu'elle protège et embellit ; une ville bien dans son temps. Elle permet aussi « d'asseoir » l'identité graphique et visuelle de la ville en créant une cohérence entre tous ses supports de communication. Enfin, elle est un outil afin de savoir ce qu'il faut faire, ou ne pas faire, en matière de création de supports de communication, à visées interne comme externe.

Cette opération ayant été réalisée par l'équipe municipale, elle n'a rien coûté à la commune.



DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL



Le traditionnel repas des aînés ayant été annulé du fait de la crise sanitaire, il a été remplacé par un colis de Noël offert par la municipalité aux Plomelinois de 70 ans et plus.

240 colis ont été distribués en mairie les 14, 15 et 16 décembre aux personnes qui s'étaient inscrites et 67 livrés à domicile.

APPEL AUX PHOTOGRAPHES

Les photographes plomelinois qui souhaitent contribuer à l'illustration du site de la commune sont invités à se faire connaître de la mairie.



Merci à Claude Rousseau pour cette photo du clocher de l'église sur fond de coucher de soleil.

CHARTE YA D'AR BREZHONEG



Depuis quelques années, notre commune s'est engagée dans une démarche de mise en application de la charte *Ya d'ar Brezhoneg* (Oui à la langue bretonne). Le travail réalisé par les municipalités précédentes nous a permis d'atteindre le niveau 3. Notre objectif est d'atteindre le niveau 4.

La devise de la République traduite en breton vient d'être apposée sur le fronton de notre mairie et avec l'implication de tous, nous pourrions continuer à promouvoir l'usage de la langue bretonne dans notre vie quotidienne.

La charte est consultable sur www.plomelin.bzh - rubrique «sport et culture», onglet «culture».

LA DISTILLERIE CHERCHE DES PHOTOS



En 2021, la famille Le Lay de la Distillerie des menhirs fêtera ses 100 ans de distillation.

La famille recherche des documents, photos sur l'atelier public de Pont Menhir. Les anciens Plomelinois se souviennent que jusqu'aux années 1980, à l'emplacement du petit parking, on trouvait l'alambic (photo), le lavoir communal et de l'autre côté de la route, l'abattoir Berrou.

Merci d'avance à ceux qui pourront contribuer à faire revivre ces moments de l'histoire de la commune.

Contact : 02 98 94 23 68 ou contact@distillerie.bzh

BLOC-NOTES

✓ Bienvenue aux nouveaux arrivants
Les personnes qui se sont installées à Plomelin en 2020 sont invitées à se faire connaître de la mairie.

✓ Collecte de la Banque alimentaire
522 kg de denrées alimentaires et de produits d'hygiène ont été collectés par les bénévoles de la Banque alimentaire du 27 au 29 novembre. Merci à tous les Plomelinois qui ont contribué à cette manifestation de solidarité.

✓ Passages de la balayeuse
Mercredi 6 et jeudi 7 janvier : Kerdavid, Kerlot, Gosker, Pichery, Coat ar Roz, hent Ti Menhir, Kergoff, Stang ar Beuz, rond-point Crymych, hent Sant-Philibert, Goarem ar Menhir.

Mercredi 3 et jeudi 4 février : Pen Menez, Kerhuel, Kergadiou, Polhoad, Lenn Kerbernez, Porajenn, Penker, Trébê, Verouri Nevez, Leuré, Daou Barz, Kerfram, Kerguel, Kervéo, bourg, Tingoff, Park ar Menhir, hent Pierre Souvestre, hent Victor Roussin.

Merci de ne pas laisser des véhicules garés le long des voies.

ÉCOJOGGING



Connaissez-vous le **plogging** ? Ce mot qui vient de Suède désigne le ramassage de déchets en courant. Des membres de **Courir ensemble** pratiquent cette **activité citoyenne** lors de leurs sorties individuelles. Si parfois, ils ne trouvent rien (et c'est heureux), les résultats peuvent être surprenants, pour ne pas dire consternants.

Ainsi, Stéphane Cossec, président de l'association, a ramassé lors d'une sortie de **6 km** au bord de la route de Pont-l'Abbé entre Prad ar Guip et Kerjos et sur hent Pennanguer de l'Avantage à Trojoa **une soixantaine de déchets pour un poids de 18 kg**, dont une grille de remorque : « *Quant on revient chez soi, on se rend compte qu'on l'a perdue. Il suffit de faire demi tour et vu sa taille, on la retrouve facilement. Il suffit de vouloir.* »

RÉCUPÉRATION DE JOURNAUX



L'Association des parents d'élèves de l'école Notre-Dame collecte des journaux pour financer ses activités. **Tous les samedis matins, de 10h00 à 12h00**, un conteneur est installé près du portail arrière de l'école qui est laissé ouvert pour y déposer les journaux.

LE MOT DE PLOMELIN ENSEMBLE GER PLOVEILH A STROLL

AMAZON : LES ÉLUS DE PLOMELIN DOIVENT FAIRE ENTENDRE LEUR VOIX

Lors du conseil communautaire du 24 septembre dernier, les élus de Quimper Bretagne Occidentale (QBO) ont été invités à se prononcer et à voter sur l'implantation d'une plate-forme logistique Amazon à Briec. Par 30 voix contre 21, cet objectif a été accepté par une majorité d'élus, ouvrant ainsi la voie à une installation prévue fin 2021.

En toute transparence et en ma qualité d' élu de Plomelin siégeant à QBO, je me dois de vous dire que j'ai voté « contre » ce projet. Et ce pour plusieurs raisons.

Économique et sociale d'abord : selon un rapport rédigé en novembre 2019 par l'ancien secrétaire d'État au numérique, Mounir Mahjoubi, « **pour 1 emploi créé chez Amazon** », **le commerce de proximité a perdu 2,2 emplois.** ⁽¹⁾ De plus, il est avéré qu'Amazon contourne ses obligations fiscales. ⁽²⁾

Environnementale ensuite : la taille du bâtiment prévue à Briec (9 000 m²) menace la biodiversité de 6 hectares de terrain agricole ainsi que l'authenticité de nos paysages. Territoriale enfin : donner les clés de l'attractivité de la pointe bretonne à une multinationale qui n'y est pas attachée (contrairement aux entreprises que sont par exemple Armor-Lux ou Bolloré) et dont l'intérêt n'est que financier, c'est prendre le risque de sa dévitalisation prochaine en cas de délocalisations ou d'automatisation des emplois.

Le caractère global de ces enjeux fait que la commune de Plomelin est concernée. C'est la

raison pour laquelle nos élus sont attendus sur ce dossier, et ce quels que soient nos avis. Que l'on dénonce son installation ou qu'on la souhaite (les positions sont multiples parmi les membres de Plomelin Ensemble), nous, élus de Plomelin, avons le devoir de nous exprimer sur les retombées que nous souhaitons pour notre territoire et ses habitants. Sans quoi, c'est le rôle même de l' élu et la réalité de notre démocratie qui pourraient être discutés.

C'est pourquoi nous attendons que le Maire donne son avis sur la question ou organise un moment d'échange sur ce sujet en Conseil municipal.

Nous en profitons pour vous souhaiter une bonne année 2021. Qu'elle vous apporte de la santé, de la sérénité et des joies personnelles et familiales dans un contexte que nous souhaitons plus favorable et qui le sera si nous prenons soin les uns des autres.

Pour Plomelin Ensemble,
Arnaud Platel, Conseiller municipal.

⁽¹⁾ Amazon : vers l'infini et Pôle emploi, Mounir Mahjoubi, note d'analyse, novembre 2019.

⁽²⁾ Selon une estimation de la Commissaire européenne à la concurrence de l'époque, Margrethe Vestager, la société Amazon payait quatre fois moins d'impôts que ce qu'elle aurait dû en octobre 2017.

DES MASQUES POUR LES ÉCOLIERS



Jeudi 3 décembre, dans la salle des mariages de la mairie, les masques pour enfants commandés par la Commune ont été remis aux directrices des écoles Lucie Aubrac et Notre-Dame par Rachel Chevalier (adjointe à l'enfance et aux affaires scolaires et périscolaires) et Benoît Lagoutte-Loisel (conseiller délégué à la jeunesse).

Chaque enfant de 6 ans et plus a reçu un lot de 10 masques. Les effectifs concernés représentent 237 élèves du CP au CM2, dont 156 à l'école Lucie Aubrac et 81 à Notre-Dame.

INITIATION AU TENNIS



Les classes de CP/CE1 de l'école Lucie Aubrac ont pu bénéficier de cinq séances de tennis, assurées par l'éducateur sportif Stéphane Schmitt.

A chaque séance, les élèves apprenaient à utiliser une raquette pour lancer une balle et la réceptionner, faire des échanges dans un espace délimité. Ces ateliers se terminaient par des matchs qui permettaient aux écoliers de mettre en pratique leurs acquis tout en apprenant à respecter l'adversaire et les règles du jeu.

BLOC-NOTES



Annulations de dernière minute

Pour une meilleure prise en compte, il est rappelé aux parents qu'elles doivent être signalées à la mairie (et non à l'école), **uniquement par téléphone.**



Périscope du service enfance-jeunesse

À la fois trombinoscope des agents et répertoire des contacts utiles aux parents, le **Périscope 2020-2021** est en ligne sur www.plomelin.bzh (rubrique « enfance et jeunesse », onglets « restaurant scolaire et services périscolaires » et « inscriptions »).

PENSEZ AU PORTAIL FAMILLE

Depuis un an, le portail famille est une **solution pratique et accessible depuis le site Internet** de la commune. Il couvre un ensemble de services :

- informations sur les activités périscolaires, le centre aéré, la restauration scolaire ;
- demandes d'inscription et dématérialisation des documents nécessaires à la constitution du dossier ;
- lien vers le paiement en ligne des factures ;
- gestion des réservations et absences à la cantine, au centre aéré, etc. ;
- informations utiles et messages aux familles.

Les familles peuvent gérer à distance l'ensemble des démarches administratives relatives aux activités et services proposés par la commune, depuis l'inscription aux différentes activités jusqu'au paiement des factures.

La création du compte peut se faire à n'importe quel moment de l'année, le code d'accès est à demander en mairie. Une fois celui-ci activé, les dossiers papiers ou les appels téléphoniques pour réserver, annuler et s'informer, peuvent être utilisés alternativement.

PROMENADES D'AUTOMNE // WAR HENT AN DISKAR-AMZER



Chacune à leur manière, les classes de l'école Lucie Aubrac ont bien profité de l'automne ! Que ce soit pour faire des sciences, de l'art plastique ou apprendre de nouveaux mots, la découverte du milieu proche est toujours source de richesses pour les élèves.

Les élèves de l'ULIS ont ramassé des noisettes qu'ils ont dégustées en classe. Ils ont aussi identifié les arbres d'où provenaient les feuilles mortes trouvées sur leur chemin. Les CE1-CE2 ont glané de nombreuses graines, ils ont appris à les reconnaître et ont cherché les arbres dont elles étaient issues.

Les CP-CE1, quant à eux, ont un projet en partenariat avec l'ULAMIR pour découvrir les arbres et les animaux qui vivent autour de l'école au fil des saisons. En maternelle, la collecte et le tri des feuilles d'automne ont été artistiques et ce sont de magnifiques mandalas qui ont vu le jour au retour de promenade.

Les élèves de la classe bilingue élémentaire ont profité des connaissances de Jean-Yves Kervarec pour apprendre à désigner en breton les arbres, leurs feuilles et leurs fruits au cours d'une balade autour de l'école ; *ar wezenn-bin* : le pin, *ar wezenn-avaloù* : le pommier, *ar wezenn-derv* : le chêne, *ar wezenn-gistin* : le châtaigner.

PLOM' ACTION ET LE PÈRE NOËL VERT



Cette année, le succès de la collecte a permis de remplir un fourgon de jouets pour le Secours populaire.

Le chargement des jouets achevé, les enfants ont échangé avec les bénévoles de l'association en présence de Dominique Le Roux, Maire, et de Rachel Chevalier, adjointe en charge de l'enfance, des affaires scolaires et périscolaires. Ils ont ainsi découvert le cheminement qui allait donner une nouvelle vie à ces jouets.

Merci à tous les donateurs qui ont rendu possible cet élan de solidarité.



LES ÉCHECS : UN OUTIL PÉDAGOGIQUE



Depuis plusieurs années, de la rentrée scolaire aux vacances de Noël, les élèves du CE2 au CM2 de l'école Notre-Dame sont initiés au jeu d'échecs grâce à l'intervention de Max Notter, entraîneur diplômé de la Fédération française des échecs. Au mois de juin, un tournoi sera organisé au sein de l'école.

La pratique des échecs permet de développer des capacités intellectuelles telles que la mise en œuvre de stratégies, le raisonnement, la créativité... Elle aide également à bien se concentrer et à gagner en confiance en soi.

JARDINAGE À L'ÉCOLE NOTRE-DAME



Le 20 novembre, les élèves de petite et moyenne sections ont accueilli avec joie Gwennaïg Viol, animatrice de l'ULAMIR, pour une séance de jardinage.

À partir de l'histoire de Philibert le hérisson, les enfants ont découvert les êtres vivants du jardin. Puis Gwennaïg a invité les élèves à protéger ces petites bêtes pendant l'hiver en leur faisant une maison.

À l'aide de pelles et de râteliers, les enfants ont préparé la terre avant de la recouvrir de carton et de feuilles. Les enfants ont pu observer les plantes et leurs racines, les graines, les vers de terre, araignées et autres. Un moment riche en apprentissages. Le rendez-vous est donné au printemps pour des semis et des plantations.

RELAIS PETITE ENFANCE QBO



Activités au Pôle enfance

Pour les assistantes maternelles de Plomelin et les enfants qu'elles accueillent, séances à 9h15 et 10h30.

Vendredi 15 janvier : temps collectif, ça construit.

Jeudi 21 janvier : séance autour de l'argile avec l'association l'Enhardie.

Jeudi 28 janvier : temps collectif, ça savonne.

Les animations sont ouvertes aux enfants de moins de 3 ans non scolarisés avec leur assistante maternelle ou garde à domicile (GAD).

Rendez-vous avec une animatrice

Pour les assistantes maternelles, sur rendez-vous le vendredi 7 janvier, de 9h30 à 11h30, une animatrice pourra être présente, dans la salle d'activités pour répondre à toutes les questions juridiques et/ou pédagogiques.

En raison du contexte sanitaire le planning est susceptible d'être modifié. Merci de votre compréhension

Renseignements et prise de rendez-vous du lundi au vendredi au 02.98.98.86.51 ou rpe.ouest@quimper-bretagne-occidentale.bzh

Le site du RAM QBO : <http://lagazettedespoussettes.bzh/>

LES DICTIONNAIRES DE LE GONIDEC

Jean François Le Gonidec de Kerdaniel est né au Conquet, une trêve de Plougonvelen, le 4 septembre 1775. Son père, Yves-Charles, issu d'une famille de petite noblesse trégoroise, ayant pour devise Youl Doue (volonté de Dieu), s'y était installé en 1763 comme « commis des devoirs » (comparable à un percepteur d'aujourd'hui) de l'administration financière des États de Bretagne.

Orphelin de mère à 17 mois, il est abandonné par son père et adopté par la famille de Kersauzon au château de Kerjean-Mol en Trébabu. A l'âge de 12 ans, il entre comme pensionnaire au collège de Tréguier, ville où son oncle est vicaire général de Tréguier. Le Gonidec y reçoit la tonsure, ayant l'intention de rentrer dans la cléricature. Il quitte le collège en 1791 pour devenir précepteur au château de Kerjean-Mol. En 1794, on le trouve au château de Kervéatoux en Plouarzel, où il est arrêté pour dissimulation d'armes et de poudre, ce qui lui vaut la condamnation à la guillotine, à laquelle il échappe par miracle.

Pendant la période révolutionnaire, du fait de ses amitiés avec les familles nobles du Bas-Léon, il est souvent mêlé aux problèmes que celles-ci rencontrent avec les autorités, ce qui lui vaut d'être emprisonné à

Carhaix et à Brest.

En 1804, Le Gonidec entre dans l'administration forestière de la Marine où il fera toute sa carrière, de Hambourg à Nancy, Moulins et Nantes pour enfin se fixer à Angoulême. Il prend sa retraite en 1833 et s'établit à Paris où il intègre l'importante colonie bretonne.

Le Gonidec ne commence à étudier le breton qu'à l'âge de 25 ans, il va vite maîtriser la langue en y consacrant tout son temps libre. En 1807, il publie sa *Grammaire celto-bretonne* et l'année suivante la traduction de la *Parabole du fils prodigue* en appliquant les règles définies dans sa grammaire. Ses travaux se poursuivent jusqu'à sa mort en 1838 avec entre autres, en 1821, le *Dictionnaire celto-breton ou breton-français*. L'ouvrage est mis en souscription au prix de 6 francs (soit 20 euros environ), comme le complément nécessaire à la grammaire publiée auparavant.

Jean-François Le Gonidec décède le 12 octobre 1838. Il laisse beaucoup de travaux inédits que ses disciples, Hersart de la Villemarqué et le colonel Troude vont s'appliquer à publier.

URBANISME • KÊRAOZOURIEZH

Permis de construire

Stéphanie Bosser, hent Tingoff ; SCI Kemperline, hent A. Beltrame.

Déclarations de travaux

Benjamin Bourdon, hent Tingoff (clôture) ; Michel Bouyer, route de Pont-l'Abbé (préau) ; Jean-Pierre Canton, Kerel Nevez (auvent bois) ; Didier Droal, Kerautret Rest (création et modification d'ouvertures) ; Erwann Gentric, clos du Bourg (changement de porte de garage) ; Jean-Michel Hénaff, Lezourmel (cabane de vente) ; Alain Le Meur, Penveded Uhela (clôture) ; Dominique Le Roux, hent Sant Philibert (clôture) ; Virginie Makkouk, Roudaou (clôture) ; Jean-Jacques Ropart, Kerrun Izela (création d'ouvertures) ; Marc Rousseau, hent Beg ar Polhoad (modification de façade) ; Mathieu Stéphan, koad ar Roz (clôture).

ÉTAT CIVIL • MARILH AR BOBLAÑS

Naissance : Juliette Diquélou, lot. Keryan (28 novembre).

Décès : Hervé Cariou, 87 ans, Ti Gwenn (2 octobre) ; Anne Grall, épouse Morin, 83 ans, hent Kroaz Kermel (22 octobre) ; Patrick Guillemot, 88 ans, Coat Taël (30 novembre) ; Cécile Joyaut de Couesnongle, veuve de Lonlay, 94 ans, Ti Gwenn (26 novembre) ; Christine Kerdranvat, veuve Péron, 84 ans, Ti Gwenn (14 octobre) ; Francine Riou, 95 ans, Ti Gwenn (19 novembre) ; Monique Signor, épouse Betton, 85 ans, Keraval (30 novembre) ; Marie Tanneau, veuve Guillaumot, 92 ans, Kergoad (18 novembre).

MÉDIATHÈQUE ROBERT OMNÈS

Mardi : 14h - 18h00.
 Mercredi : 10h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00.
 Vendredi : 14h - 18h00.
 Samedi : 10h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00.
 Tél. 02 98 52 52 43.



Tél. 02 98 94 25 57 • Mél : contact@plomelin.bzh •
 Site Web : <http://www.plomelin.bzh> •
 facebook : <https://fr-fr.facebook.com/MairieDePlomelin>

Directeur de la publication : Dominique Le Roux, Maire.
 Rédaction-Coordination : Sandrine Even, Adjointe à la communication et Claude Hélias.
 Impression : Imprimerie du Commerce, 20 rue Turgot, 29554 Quimper Cedex 9 • 02 98 95 07 29.
 Dépôt légal : janvier 2021, imprimé en France.